



Département Coupes

Procès-verbal n°2/14 du 02 décembre 2014

Présents : MM Bernard SCHERPEREEL (Président), Pascal HERQUIN (Secrétaire), Alain GEURTEN, Christian FRAITURE et Christophe NOTELAERS

Invité présent : José NIVARLET

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Département ainsi qu'à José Nivarlet, membre du CDA. Il invite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

1. Approbation du procès-verbal de Département du 02/12/2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation des PVs de bureau 1 à 13

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de Département n°1 du 13/10/2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Match : Olympic Mont-sur-Marchienne – Royal Nivelles Basket (CJR)

Le Président résume la problématique. Il explique que le CJR a confirmé le forfait du Royal Nivelles Basket (400) et que le club n'a pas souhaité poursuivre en appel de ladite décision.

5. Etat des lieux – Forfaits

- Messieurs : 6 forfaits
- Dames : 8 forfaits
- Garçons : 5 forfaits
- Filles : 5 forfaits

En conclusion, le nombre de forfaits enregistrés est quasi équivalent à celui de la précédente saison.

6. Choix du site des finales (week-end du 15 mars 2015)

En préambule, le Président rappelle que depuis cette saison notre Département est chargé de choisir le site de l'organisation des finales (voir PV de notre réunion du 02 décembre 2013),

Cette année, **sept clubs** ont acceptés le cahier des charges : RBC Verviers Pepinster (46), RBC Prayon (78), RBC JS Baulet (148), Royal Mosa Jambes (193), Spirou Basket Jeunes (284), BC Ciney (1130) et Union Fémina Quaregnon (2360).

Après vote secret, le Département confie, à l'unanimité des votes exprimés, l'organisation des finales de coupes AWBB 2015 au club du BC Ciney (1130) - Réserve : le Royal Mosa Jambes (193).

Une visite des installations sera effectuée prochainement. Des actions de « promotion » (3&3, HandiBasket ...) pourraient éventuellement se faire en collaboration avec les organisateurs et d'autres Départements de l'AWBB.

7. Choix des sites pour les ½ finales (week-end du 01/02/2015)

Liste des candidatures des **11 clubs** qui ont acceptés le cahier des charges : RBC Prayon (78), Ryal Mosa Jambes (193), Spirou Basket Jeunes (284), RBC Ans (425), BC Rochefort (1066), CS Bouge (1249), BC Cointe (1298), BC Carnières (1408), BC Loyers (1579), BBC Brainois (1752) et Union Fémina Quaregnon (2360).

Après votes secrets, le Département décide de confier, à la majorité, les organisations des ½ finales de coupes AWBB 2015 aux clubs suivants :

RBC Prayon (78) – Réserve : RBC Ans (425)

BBC Brainois (1752)

BC Rochefort (1066) - Réserve CS Bouge (1249)

BC Loyers (1579) – Réserve CS Bouge (1249)

8. Adaptation règlement pour la saison 2015 / 2016

Le règlement fera l'objet de certaines adaptations. L'article 1 (principalement le point concernant un club qui inscrit plusieurs équipes) est sujet à discussion. Un projet de texte sera transmis par le Président d'ici peu, aux membres de notre Département, pour avis. Les suggestions en cette matière sont toujours les bienvenues.

9. Coupe des coupes benjamin(e)s

Cette nouvelle compétition n'a pas connu, la saison passée, le succès populaire escompté. Néanmoins le succès « sportif » fut indéniable. C'est pourquoi, la coupe des coupes benjamins/benjamines sera à nouveau organisée. Les principes restent les mêmes à savoir ; chaque Province sera représentée dans les 2 catégories à travers le vainqueur de la Coupe Provinciale, ou à défaut, l'autre finaliste, le champion de la Province s'il y en a un ou sur proposition du Comité Provincial. Cette compétition se déroulera le week-end du 17 mai 2015 sur 2 sites (garçons et filles). Un appel à candidature sera lancé d'ici peu via le site. Cette année, sur la base du principe d'alternance, ce WE devrait se dérouler dans la province de Liège.

10. Présence sur les différents sites des ½ finales

La présence sera assurée, comme d'habitude, selon les disponibilités de chacun. Le Président demande aux membres du Département de lui communiquer, dès que possible, leurs disponibilités.

11. Courriers

- Nombreux échanges de courriels concernant la réclamation l'Olympic Mont-sur Marchienne (1724) pour la rencontre 148
- Périodiquement reçu de Scherpereel B. les dernières versions des différents programmes des Coupes
- Herquin P. – reçus plusieurs demandes de vérifications pour accord de mutations administratives
- Dépôt des listes des participants (équipes A et B, joueurs/joueuses D1, D2 et D3)
- Scherpereel B ; - remerciements pour la bonne collaboration durant la saison 2013/2014 ainsi que pour l'aide apportée à l'organisation des finales.

- Scherpereel B. - courriel aux Groupes des parlementaires – super coupe AWBB benjamin(e)s – règlement général – règles de jeu

12. Divers

Le Président remercie déjà dès à présent les convocateurs d'arbitres pour l'excellent travail réalisé jusqu'à présent.

Le Président explique que le fait que la Coupe soit « prioritaire » par rapport aux matches de Championnat est une bonne chose. Les contraintes de notre compétition sont telles qu'il est impératif que cela continue de la sorte. Cependant, cet état des choses ne doit en aucun cas engendrer des frais ou amendes au détriment de clubs qui seraient tenus de déplacer leur rencontre de championnat en raison d'un match de Coupe.

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Bernard SCHERPEREEL**